

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

| | |
|-----------------|-------------------|
| Devis Numéro | DEV-531 |
| Devis Date | 4 mars 2024 |
| Valable jusqu'à | 4 mars 2024 |
| Total | 5 690,00 € |

A l'attention de

Rayan ZOUINA
rayanzouina1@gmail.com

Visitez la villa proposée [via ce lien](#)

| Quantité | Détails du séjour | Tarif | Sous Total |
|----------|--|------------|------------|
| 1 | Hotel MARGUERY VILLAS 10 nuits villa supérieure 1 chambre avec piscine privée petits déjeuners inclus 28 avril au 8 mai 2024 2 adultes | 2 988,06 € | 2 988,06 € |
| 1 | Vols A/R AIR MAURITIUS Départ de Paris le 27 avril 2024 à 21h10, arrivée le 28 avril 2024 à 10h25 à l'île Maurice (vol direct), Retour le 8 mai 2024 depuis l'île Maurice à 09h00, arrivée à Paris le 8 mai 2024 à 18h50 (vol direct). | 2 701,94 € | 2 701,94 € |

| | |
|--------------|-------------------|
| Sous Total | 5 690,00 € |
| Tax | 0,00 € |
| Total | 5 690,00 € |

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire)

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours

avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera FZZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.
